

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

DU 19 juin 2023

Le président souhaite la bienvenue à la Robellaz, remercie tout le monde d'avoir fait ce voyage, les employés communaux pour la mise en place de cette salle de Conseil, la Municipalité pour l'organisation et notre syndic qui a eu l'idée de cette délocalisation et un grand Merci à Yves Collet pour la mise à disposition de son hangar.

Il salue la municipalité, la secrétaire communale la boursière, le public et les membres du Conseil communal.

Il passe la parole à Yves Collet qui nous fait une présentation du hameau avec ses 46 habitants, sa poterie, son atelier d'abat-jours, ses 2 exploitations agricoles dont la sienne en IP suisse. Il remercie aussi le syndic pour son initiative de sortir des sentiers battus afin de découvrir des endroits plus insolites de notre belle commune.

Le président cède la parole au secrétaire suppléant pour l'appel. Trente trois conseillers sont présents, deux excusés. Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte.

Il n'y a pas de demande de modification de l'ordre du jour, il sera donc suivi tel que présenté :

Ordre du jour

- Adoption du PV de la séance du 24 avril 2023
- Communications de la municipalité – partie 1
- Préavis 05/2023 : comptes 2022
- Préavis 07/2023 : rapport de gestion
- Préavis 06/2023 : réaménagement RC 401
- Communications de la municipalité – partie 2
- Nominations légales
- Divers et propositions individuelles

1. Approbation du PV du 24 avril 2023

Chaque conseiller communal a reçu le procès-verbal, la demande de lecture n'est pas demandée, pas de modification, pas de remarque.

- Le PV est accepté par 31 oui et 2 abstentions. Le président remercie Denis pour sa rédaction.

2. Communications de la municipalité – partie 1

Le syndic nous dit qu'à ce stade de l'ordre du jour, la municipalité n'a pas de communication.

3. Préavis 05/2023 : comptes 2022

Chaque Conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission de gestion et des finances, l'ensemble des comptes 2022, le bilan 2022, ainsi que le rapport de l'organe de révision. Il n'y a pas de demande de relecture, ni de remarque, le président passe la parole au syndic.

Alexandre Gygax nous fait remarquer que c'est un exercice très favorable pour la commune, il remercie notre boursière et notre secrétariat qui ont travaillé d'arrache-pied pour fournir ces comptes dans un délai raisonnable pour que tout le monde puisse y travailler et être prêt pour ce soir. Il n'y a pas de demande de revoir les comptes un par un.

Le président ouvre le débat. Aucune question ni remarque.

Le Conseil communal :

Approuve à l'unanimité les deux rapports et le préavis municipal

4. Préavis 03/2023 : Rapport de gestion

Chaque conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission de gestion et des finances reçu le matin même.

Le président donne la parole au rapporteur Joël Buchwalder qui nous lit les conclusions du rapport COGEFIN.

Le président ouvre le débat :

Yves Collet demande la raison des différences de tonnage de la benne à papier, 34 tonnes en 2022, 157 en 2021 et environ 100 les années d'avant. Même compacté, l'air ne pèse rien.

Sylvain Jacot explique que d'une part le Covid a fait exploser les commandes sur le Web et surtout, d'autre part, maintenant la nouvelle benne est surveillée, il n'y a plus de personnes hors commune qui mettent, par exemple, un grille-pain dans son emballage, des bouts de ferraille, bref, pleins de trucs qui n'avaient rien à faire dans une benne à papier.

Alexandre Gygax a bien compris la demande de la COGEFIN de rajouter pour les prochains rapports de gestion, le tableau des amortissements financiers.

Il souligne que c'est aussi un bel exercice pour les municipaux, permettant de faire un point de situation sur l'année écoulée, de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. Cela permet de transmettre également les activités de la municipalité hors préavis et finances, pour le Conseil communal et montre à tout citoyen ce que font le législatif et l'exécutif.

Joël Buchwalder demande que signifie le terme « eaux claires parasites » ?

Sylvain Jacot ce sont les eaux de drainage ou de sources qui viennent du réseau. Des contrôles sont effectués, mais il y a des gens qui font des travaux sans en avertir la commune.

La Robellaz a été contrôlée, c'est bon, Epautheyres aussi, il reste Essertines et Nonfoux.

C'est de l'eau qu'on traite en épuration que nous n'aurions pas besoin de traiter. Sylvain contrôle vraiment bien les nouvelles constructions.

Sebastian Briales-Gonin félicite la Municipalité pour le travail et la clarté du rapport, il aurait aimé le recevoir plus tôt, il n'a pas eu le temps de tout lire.

Pascal Henchoz répond à la place de la Municipalité :

C'est quelque chose que la commune a décidé de faire relativement dernièrement, c'est une nouveauté, elle était très chargée avec plusieurs projets, et c'était déjà sympa d'essayer de le faire pour le Conseil de ce jour. Dorénavant ce travail sera fait d'année en année et ça ira un peu plus vite.

Sebastian Briales-Gonin c'est une superbe initiative et très bien fait.

Joël Buchwalder trouve les chiffres bas sur les locations de salles.

Christian Gonin explique que par rapport au nombre de locations, il y a moins de manifestation à la grande salle, plus de bal, également une baisse des activités externes pour la Balance qui par contre est beaucoup utilisée par la Municipalité et les commissions.

Il n'y a plus ni question ni remarque.

Le Conseil communal :

Approuve à l'unanimité le rapport de gestion et le préavis municipal.

5. Préavis 06/2023 : réaménagement de la RC 401

Chaque conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission ad-hoc et le rapport de la commission de gestion et des finances. Il n'y a pas de demande de relecture.

Le Président passe la parole à Alexandre Gygax pour l'aspect financier.

Il nous fait un récapitulatif sur le financement de ce projet.

L'appel d'offre a été fait par secteur :

RC 401 sud CHF 279'000.-

RC 401 centre CHF 1'123'000.-

RC 401 nord CHF 927'000.-

RC 423 et 428, routes de Pailly et Nonfoux, CHF 532'000.-

Honoraires et frais, CHF 286'000.-

Divers et imprévus, avec une réserve pour la nouvelle TVA CHF 593'260.-

Rentrées estimées :

Subventions du canton CHF 639'000.-

Subventions « bruit » du canton CHF 12'480.-

Participation négociée de l'ASIRE CHF 50'000.-

La demande du préavis 06/2023 porte sur un montant de CHF 1'600'000.-

Financement :

Dans son ensemble c'est un projet à CHF 3'740'000.-,

On table pour environs CHF 700'000.- de subvention et un retour péréquatif estimé à CHF 850'000.-

Au final la charge estimée pour la commune est de CHF 2'188'780.-

Le Conseil communal avait déjà accepté pour ce projet au budget 2023 un montant de CHF 550'000.-

Dès lors le solde de CHF 888'780.- sera soumis au conseil dans le cadre du budget 2024.

Le Conseil ne sera pas contraint d'accepter le projet dans son entier, c'est la raison pour laquelle les demandes d'offres ont été sollicitées par secteur.

Plafond d'endettement :

Le Syndic nous rappelle que le Conseil avait accordé en début de législature un plafond d'endettement à CHF 15'000'000.-

L'état au 31-12-2023 est à CHF 7'922'000.-

Il reste encore :

- le préavis 03/2023 de CHF 170'000.- qui est en cours,
- le préavis 08/2022 de la grande salle à CHF 520'000.-,
- le préavis éclairage 08/2021 pour CHF 120'000.-,
- le préavis 05/2022 (mise en séparatif) pour CHF 265'000.-
- et CHF 687'000.- pour le complexe communal.-

Avec la RC 401 de CHF 1'600'000.-, on arrive à un montant d'endettement de CHF 11'284'733.-, donc toujours dans les limites du plafond d'endettement approuvé par le Conseil communal en début de législature.

Le Président passe la parole à Christian Gonin pour la partie technique.

Le préavis a été complété par rapport à ce qui avait été présenté le 24 avril.

Une demande pour la création de zones 30km/h pour tout le village d'Essertines, ainsi que pour les hameaux de la Robellaz et de Nonfoux.

Cette demande doit encore être validée par L'Etat car ce sont des routes cantonales.

Des comptages ont été réalisés dans toute la commune, mais nous n'avons pas encore reçu les résultats.

Des représentants du canton devrait venir sur place au mois de septembre.

Christophe Delay ouvre le débat :

Marylin Brand est surprise de voir tout le village passer en zone 30 alors qu'il y a des goullets partout, elle a compris que si on fait toute la signalisation on en a pour CHF 93'000.-, ce qui n'est pas anodin.

Christian Gonin précise que ce montant est pour toute la signalisation qui va être refaite sur toute la grande route, tous les passages piétons, ect... C'est environ 50% pour les zones 30.

MB Qu'est-ce qui vous a motivé à mettre toute la Robellaz, tout Nonfoux à 30 km/h?

CG C'est pour que ce soit partout et pour tout le monde, pour sécuriser et limiter la vitesse dans le village.

Malyka Gonin trouve que la partie Sud est encore en bon état, est-ce vraiment nécessaire de faire ces rétrécissements de route, ou est-ce que nous avons des obligations ?

Christian Gonin Sur ce secteur-là, le tapis ne sera refait que légèrement avec un revêtement phono-absorbant.

Quelques précisions supplémentaires :

- Toute la partie sortie du giratoire, il y a les modifications du réhausseur, de toute l'entrée,
- La Romande Energie va profiter des travaux pour enterrer la ligne aérienne qui longe la route. Swisscom qui utilise aussi ces poteaux en fera de même
- Dès lors la ligne électrique pour l'éclairage publique sera elle aussi enterrée.

Yves Collet, une remarque générale, on passe du 50 au 30, il se demande s'il n'y aurait pas quelque chose entre deux, cela fait beaucoup. Il s'est amusé à tester le 30 dans le village ces jours, il faut rester très concentré et ceux qui osent dire qu'ils le respectent toujours sont des menteurs, déjà qu'aux entrées de village c'est difficile d'aller à 50.

Une autre question, on prévoit de tout de faire en même temps, est-ce qu'il y a une grosse différence de prix si on décide de fractionner les travaux, de faire d'abord ce qui est urgent, de déplacer le chantier 3

fois, est-ce qu'il y a une estimation de ce coût, la durée des travaux, les inconvénients que cela va créer ?

Il a encore une remarque, on a des chantiers partout dans le canton, c'est super, on fait avancer les choses, mais ça traîne, parfois pendant une semaine il ne se passe rien. Yves estime que l'on devrait faire avancer les choses, quand on est sur un chantier et qu'on ferme une route, il faut y aller, on fait des heures supps, on ne prend pas de vacances. Il y a un problème global, il y a trop de chantiers, de routes qui sont arrêtées trop longtemps ; on nous parle d'écologie, mais rien que notre route de Corcelles qui est fermée 2 semaines, les gens sont nerveux, ils font des kilomètres en plus, bref, il y a des choses qui ne vont plus trop bien. C'est son inquiétude, si les travaux durent une année ou plus, les gens du village vont voir la différence.

Alexandre Gygax : D'un point de vue financier la commune a intérêt à effectuer ces travaux dans les délais les plus courts.

Les travaux sont prévus pour une année, mais la route d'Essertines ne sera pas fermée, parce que c'est un axe de bus, donc on doit obligatoirement garantir la circulation, qu'elle soit alternée ou déviée. Il y aura bien sûr des perturbations.

L'installation de chantier est comprise dans toutes les étapes avec leur ratio à chaque secteur budgétisé, en réalisant toutes les étapes en même temps on économisera.

Trente à l'heure, cela fait déjà longtemps que nous recevons des demandes du Conseil pour la zone du village même, Grande Rue et autres. La commune avait aussi demandé à l'Etat pour sécuriser le collège, c'était compliqué, maintenant les règles ont évolué, et on peut mettre ces zones 30 assez facilement. Il semblait judicieux de proposer un pack global, car pourquoi un quartier et pas l'autre ?

Il y a l'aspect sécuritaire pour les usagers, mais aussi l'aspect bruit, un réel confort pour les habitants au bord de cette route 401.

Thierry Auberson salue l'idée du 30 km/h. Pour rassurer les inquiets, à Epautheyres le 30 y est depuis un moment, et on s'y fait vite. Il n'y a pas beaucoup de place de jeux, les enfants jouent sur la route, cette vitesse est bien assez élevée.

Jennifer Thévenaz, à la zone Sud, quand les bus seront arrêtés, le trafic le sera également ? La réponse est oui. Elle se dit que les gens vont passer par la rue du Milieu pour éviter de poireauter 10 minutes derrière le bus. Elle confirme qu'il n'y a pas de trottoir dans cette rue.

Christian Gonin ne pense pas que les automobilistes vont passer par la rue du Milieu, parce que la sortie est très compliquée.

JT, demande à quelle hauteur se montent les coûts pour le paysagisme ?

CG, sur le secteur centre il y a les abris-bus pour CHF 29'000.-, réaménagement du talus vers la Balance CHF 20'000.-, des bancs, des trucs et des machins, en tout CHF 50'000.-

Fabien Zadori demande si les arrêts de bus sont une obligation ou une volonté manifeste ? Il y a ça dans les villes, entre autres à Lausanne, ce qui crée des bouchons sans fin et met en danger les usagers qui descendent du bus, est-ce qu'il y aurait un moyen de les mettre en retrait ?

Alexandre Gygax, dans l'historique on avait prévu un décrochement dans notre parcelle devant le collège pour cet arrêt, et déjà avant la mise à l'enquête, on nous avait dit que ce n'était pas concevable, le bus doit s'arrêter sur la route, autrement il y a trop de risques pour se remettre dans la circulation, ce sont de nouvelles réglementations, c'est comme ça.

Albert Frei il y a deux passages cloutés juste à la sortie du rond-point, il ne voit pas où on pourrait les mettre ailleurs, mais est-ce vraiment judicieux de les mettre là, ce qui va bloquer la circulation ?

Alexandre Gygax, il faut voir ce concept de sécurisation par le fait de bloquer la circulation. C'est un vrai problème, mais ce sont les solutions qui nous ont été trouvées selon les réglementations en vigueur. Nous avons regardé toutes les solutions, c'est ce qu'il y a de mieux. Le but de ce concept que nous vous présentons ce soir, c'est sur la sécurisation des usagers, que tout le monde soit à l'aise avec des enfants, il y a quand même 200 élèves dans ce collège.

Christian Gonin complète, si on veut ces passages piétons plus loin, on doit faire des trottoirs des deux côtés, et nous n'avons pas la place pour le faire.

Sebastian Briaies Gonin trouve très bien cette solution.

Alexandre Gygax complète en disant qu'il y avait une autre solution envisagée, mais qu'elle se trouve sur du terrain agricole, donc impossible.

Renaud Piccard n'y connaît rien du tout, mais est surpris par le montant global de ces travaux, il demande si la Municipalité a comparé avec d'autres localités ayant des routes cantonales traversant le village.

Alexandre Gygax chaque route et village sont spécifiques, ce que nous avons comparé ce sont les offres, nous avons fait un appel d'offres publiques ouvertes sur SIMAP, nous avons reçu huit réponses. Le seul comparatif comparable, c'est la pose de noir au mètre.

Pour information et répondre à Malyka Gonin sur son intervention relative à la zone sud, la couche d'usure d'une route est sensée être refaite tous les 15 ans, et nous n'avons pas vu de goudronneuse ces vingt dernières années.

Denis Gaimard demande quand ces travaux vont commencer.

Christian Gonin, Si le préavis est accepté ce soir par le conseil, c'est retour aux services de l'Etat pour l'acceptation finale et la demande des subventions.

D'autre part, selon la loi sur les marchés publics, après l'adjudication à un soumissionnaire, il reste un délai de recours de 20 jours pour les autres, puis on envoie tout ça aux services de l'Etat. On devrait recevoir une réponse courant septembre, donc début des travaux octobre 2023, pendant environ une année.

Albert Frei demande pourquoi nous parlons toujours d'estimation par rapport aux subventions ?

Christian Gonin, l'Etat subventionne ce qui est bande de roulement, tout ce qui est axe routier, ce qui est appel d'eau pour son évacuation. Le taux de subventionnement est aussi en rapport avec la longueur des routes qui traversent le village, le nombre de voitures, c'est entre 42 et 46% des coûts.

Malyka Gonin demande des explications sur l'accès entre grande salle et collège, parce qu'il n'y aura plus de passage piétons.

Christian Gonin ce sera un passage traversant, comme un trottoir traversant, c'est une bande définie, les gens s'arrêteront avant cette bande, c'est une sorte de prolongement du trottoir, comme s'il était continu. C'est comme si la route traversait un trottoir.

MG donc en sortant de la grande salle, ils devront descendre un bout avant de traverser ?

CG oui, c'est comme maintenant avec le passage piétons actuel.

MG pourquoi cette solution plutôt qu'un passage traditionnel ?

CG en discutant avec les urbanistes, cela a un meilleur effet pour faire ralentir les voitures.

MG c'est comme à Echallens, en voiture on se concentre sur la route, parfois il y a des piétons qui arrivent sur notre droite et on est concentré sur la gauche, on veut tourner et on est surpris, c'est assez dangereux.

Il n'y a plus question, ni de remarque, le Président passe aux votes.

Le Conseil communal :

Approuve à l'unanimité, moins 5 abstentions, les 2 rapports et le préavis municipal.

6. Communication de la Municipalité – partie 2

Sylvain Jacot, le SDIS a reçu la démission de Monsieur Daniel Badoux du CODIR, donc nouvelle nomination à la prochaine assemblée, après les vacances du bâtiment.

Pour l'épuration, nous avons reçu un avis de la Menthue pour des restrictions d'eau, avis affiché aux piliers publics. Donc faites attention, c'est un bien précieux. Nos sources ne sont plus qu'à 39 litres/minute.

Michel Collet, tout le monde c'est ce que veut dire le PRU, Point de Rencontre d'Urgence, il se trouve à la salle de la Balance pour la commune d'Essertines, il y a eu l'inspection de la RPC la semaine passée, qui la jugée « d'idéale » avec une répartition adaptée aux besoins. Il rappelle la mission du PRU, c'est en cas de crise, cela avait été prévu pour le Covid, et pour l'éventuelle crise énergétique, ce point est prévu pour toutes sortes de crises, c'est une structure qui doit rester permanente en tout temps. Donc nous avons une salle équipée de génératrices, des radios fonctionnant dans n'importe quelle situation pour pouvoir atteindre tous les services de secours. Une fois tous nos travaux terminés, il y aura une signalisation permanente indiquant où se trouve notre PRU.

Au niveau du personnel communal, nous avons engagé un concierge qui va débiter au 1^{er} juillet pour notre nouveau complexe, Monsieur Mathias Declerc, 35 ans avec un CFC d'agent d'exploitation.

Désaffectation des cimetières il ne manque plus que la partie officielle, parution dans les avis officiels, dans les médias, dans les journaux locaux, donc d'ici 2 à 3 semaines on va commencer à désaffecter une soixantaine de tombes entre Essertines et Epautheyres.

Energie, il a juste un commentaire par rapport au dernier PV, « économie réalisée pour le 1^{er} trimestre que 36% pour la commune d'Essertines ... ». Ce ne sont pas des économies totales, ce sont uniquement des économies par rapport aux 100% du Led. En passant du sodium-mercure aux Leds, l'économie est de 70% d'énergie.

Le photovoltaïque intégral sur le nouveau complexe communal a été mis en service le 31 mai, les bornes de recharge pour voitures électriques sur la route de Nonfoux, en dessus du complexe, sont en service depuis jeudi passé.

Itinéraire de vélos SwissMobil, Echallens – Yverdon, ce projet est terminé, il reste le détail de l'inauguration qui aura lieu le samedi 1^{er} juillet. Symboliquement, toute la Municipalité va faire le parcours à vélo de Villars-le-Terroir à Pomy, ils passeront à Essertines vers les 9h45.

Lauriane Chuard, n'a pas de communication particulière concernant la police des constructions ou de l'EFAGE, elle nous souhaite un bel été et de belles vacances pour les personnes qui en ont.

Christian Gonin la place de jeux à Epautheyres est terminée, les enfants pourront en profiter d'ici la fin de la semaine.

On a profité de faire un petit bout de route à La Robellaz en bénéficiant des tarifs plus bas grâce au chantier de la route de Corcelles, il a été subventionné par l'Etat à 46%.

Complexe scolaire, on arrive au bout gentiment. La commune a pris ses quartiers, nous sommes très bien et à l'aise, il reste quelques réglages à faire, tous les employés ont déménagé.

Travaux de la Grande Salle, les parois sont faites, le local à engin va commencer à la fin de la semaine, on pourra bientôt faire le fond.

Il nous remercie encore d'avoir accepté le préavis pour la RC 401, ce qui va lui donner un peu de travail.

Alexandre Gygax nous remercie pour la confiance témoignée pour tous ces préavis acceptés ce soir, Merci aux commissions qui ont travaillé sur ces gros préavis. Celui pour la gestion est sorti effectivement tardivement, mais c'était une première pour la Municipalité, cela a fait du bien à tout le monde de s'y mettre dedans, donc oui, ils feront mieux pour l'année prochaine.

Le 1^{er} août cette année se fera en partenariat avec les différentes communes, Rueyres, Fey, Bercher, Vuarrens, Pailly, Orzens, Opens et Essertines. Nous allons recevoir un programme, cette fête aura lieu à Pailly sur le site du challenge des jeunes campagnardes qui ouvre sa place de fêtes un jour avant pour faire un 1^{er} août commun. Pour ne pas trop perturber l'organisation d'Essertines, on maintient le four à pains à midi sur la place du village, avec verrée et « repas » offerts, car difficile d'offrir la gratuité du repas le soir à Pailly. Chacun s'organisera selon ses envies. Il y aura un service de bus pour tout le monde sauf à La Robellaz.

Le Conseil communal est convié à l'inauguration du nouveau complexe, avec le politique et l'ASIRE le 30 août dès 17h. L'inauguration et ouverture officielle pour toute la population sera le 2 septembre à l'heure de l'apéro le matin.

Il nous remercie de nous être déplacés à La Robellaz, l'idée est de déplacer aussi le Conseil du mois de juin 2024. La Municipalité est preneuse d'un endroit à Nonfoux ou Epautheyres avec ou sans prétexte de marathon. Il nous souhaite un bel été et nous invite à rester pour le verre de l'amitié.

Christophe Delay remercie la Municipalité et suspend 10 minutes la séance pour la fabrication de bulletins de votes secrets.

7. Nominations légales

Le Président annonce la démission de notre secrétaire Tamara Auberson, et invite les conseillères et conseillers à songer de prendre cette place.

Il cède sa place à la vice-présidente Marylin Brand pour l'élection de la ou du Président-e, et rejoint l'assemblée du Conseil.

Marylin Brand prend la parole et annonce que cette élection se fait à bulletins secrets. Elle demande à l'assemblée si il y a des propositions.

Philippe Moccand propose Christophe Delay. Il n'y a pas d'autre proposition, Christophe accepte ce poste.

Les scrutateurs Nadine Ragusin et Renaud Piccard distribuent les bulletins puis font le décompte.

Le Conseil élit :

- Christophe Delay au poste de Président par 29 voix, 2 blancs et 2 autres noms.

Le nouveau Président remercie l'assemblée pour sa confiance. On passe à l'élection de la ou du Vice-Président-e. Marylin Brand ne se représente pas, on attend des propositions.

Renaud Piccard propose Nadine Ragusin qui accepte. Marylin Brand propose Pascal Henchoz qui décline. Il n'y a pas d'autre proposition.

Les scrutateurs distribuent les bulletins puis font le décompte.

Le Conseil élit :

- Nadine Ragusin au poste de Vice-Présidente par 29 voix, 2 blancs et 2 autres noms.

On passe au vote des scrutateurs.

En général les 1^{ers} suppléants passent scrutateurs et ainsi de suite, Malyka Gonin refuse, Manuel Ducret accepte. Yves Collet propose Manuel Ducret et Annie Challandes, cette dernière décline. Nadine Ragusin propose Renaud Piccard qui accepte. Il n'y a pas d'autre proposition.

- Sont élus scrutateurs, Renaud Piccard et Manuel Ducret.

Scrutateurs 1^{er} suppléants. Marylin propose Alain Kling, qui décline. Malyka reste volontiers 1^{ère} suppléante. Annie Challandes se propose de passer de 2^{ème} à 1^{ère} scrutatrice. Il n'y a pas d'autre proposition.

- Sont élues 1^{ères} scrutatrices, Annie Challandes et Malyka Gonin.

Scrutateurs 2^{èmes} suppléants. Jérôme Monin est d'accord de continuer. Thierry Jaquier est proposé qui accepte. Il n'y a pas d'autre proposition.

- Sont élus 2^{èmes} scrutateurs, Jérôme Monin et Thierry Jaquier.

On passe à l'élection de la **COGEFIN**. Actuellement il y a Thomas Bliesener, Pascal Henchoz, Laurent Neuschwander, Joël Buchwalder et Amaury Leibundgut. Les suppléants sont Laurence Najem et Marc-Henri Ducret. Joël quitte la commune. Le débat est ouvert. Fabien Zadori est proposé, mais il décline. Thierry Auberson se propose. Il n'y a pas d'autre proposition.

- La commission est élue dans son ensemble avec Thierry Auberson à la place de Joël Buchwalder.
- Les suppléants sont élus sans changement.

8. Divers et propositions individuelles

Christophe Delay :

- Le prochain Conseil aura lieu en octobre, il y aura le préavis sur le taux d'imposition.
- Il rappelle à toutes les personnes qui ont participé à des commissions qu'elles doivent rendre à notre secrétaire suppléant leurs fiches d'indemnités d'ici au 30 juin.
- Nous sommes à la recherche d'un ou d'une secrétaire, le Président demande à l'assemblée qui serait intéressé à prendre ce poste. Pascal Henchoz demande au suppléant s'il ne voudrait pas reprendre ce poste, ce dernier lui répond qu'il a été élu pour toute la législature, donc pas possible. Une voix dans l'assemblée demande si notre secrétaire communale pourrait le faire. Alexandre Gygax répond qu'il faudrait déjà voir avec elle si elle serait d'accord de changer son taux ou son contrat, ce n'est pas dans son mandat actuel, cela pourrait être possible, mais c'est quand même mieux de garder la séparation des pouvoirs. Marilyn Brand dit qu'elle pourrait aussi avoir son job à la commune et en plus séparément celui-là. On lui répond que oui c'est possible, mais il faudrait déjà lui demander. Vu le manque de proposition, le sujet est clos.

Le Président ouvre le débat sur les divers et propositions individuelles.

Renaud Piccard remercie Denis Gaimard pour sa flexibilité et sa disponibilité à la reprise à plein temps du poste de secrétaire du Conseil communal, et pas comme suppléant qui vient faire « joujou ». Tout le monde applaudit. Denis le remercie.

Joël Buchwalder remercie la Municipalité pour son travail, et pour qu'elle puisse continuer à faire vivre la commune, il demande où en sont les défibrillateurs, car il se fait du souci pour nous avant de quitter la commune.

Sylvain Jacot lui dit que la proposition a été validée, ils sont commandés, on doit encore voir les emplacements où on les posera.

Jennifer Thévenaz, est-ce qu'il y aura des patrouilleurs sur la RC 401 pour la rentrée scolaire, ou quelque chose de prévu pour leur sécurité, est-ce que c'est l'ASIRE ou la commune qui gère?

Christian Gonin répond que pour le moment rien de spécial n'est prévu, peut-être un rafraîchissement des passages piétons. La route est de notre responsabilité, pas celle de l'ASIRE.

Alexandre Gygax les patrouilleurs sont à la charge et mis en place par la commune, et l'ASIRE participe en fonction du temps pour faire le service nécessaire.

Thierry Auberson remercie la Municipalité pour la place de jeux à Epautheyres, il a reçu pleins d'avis positifs.

Par rapport aux restrictions d'eau, c'est affiché aux piliers publics, mais est-ce qu'un tout-ménage a été envoyé ? Il a l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui se déplacent au pilier public pour s'informer, et quand on se promène dans le village vers 22h00, on entend les arrosages automatiques.

Sylvain Jacot précise que dès que nous avons reçu l'information de la Menthue, nous l'avons affiché aux piliers, et on va de toute façon envoyer un tout-ménage, et après on va faire de la surveillance si ça continue à descendre.

Christophe Delay remercie la Municipalité pour le rapport de gestion, on voit la quantité de travail effectué.

Manuel Ducret relève que nous avons oublié de remplacer Joël Buchwalder à la commission de recours LIC RSV 9.7. Christophe remercie Manuel pour cette excellente remarque.

Les membres actuels restant sont Frédéric Bauer et Raphaël Duruz. C'est un peu comme secrétaire suppléant, on ne t'appelle jamais. Pascal Henchoz se propose, il est élu par acclamations.

Le secrétaire-suppléant procède au contre-appel qui correspond à l'appel précédent.

La séance est levée à 21h30.

Pour le conseil communal :

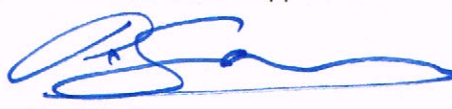
Le Président :



Christophe Delay



Le Secrétaire-suppléant :



Denis Gaimard

Essertines-sur-Yverdon, le 27 juin 2023